



VILLE D'AIRE SUR L'ADOUR

Hôtel de Ville - 40800 AIRE SUR L'ADOUR - Landes -

Tél. : 05.58.71.47.00 - Fax : 05.58.71.84.49

Courriel : mairie@aire-sur-adour.fr - Internet : <http://www.aire-sur-adour.fr>

REPUBLIQUE
FRANCAISE
**DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE ORDINAIRE
DU
MARDI 18 JUNI 2024**

OBJET : Représentant de la commune auprès de l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle
Délibération n° 2024-050

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, LE MARDI DIX HUIT JUNI A VINGT HEURES,
Le Conseil Municipal de la Commune d'Aire sur l'Adour, légalement convoqué en date du mercredi 12 juin 2024, s'est assemblé, en l'Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier LAGRAVE, Maire.

PRESENTS : Mmes et MM. Xavier LAGRAVE, Marie ASSIBAT, Claude POMIES, Corinne LAFFITTAU, Vincent BARRAILH LAFARGUE, Isabelle MÉCHIN, Philippe PELLARINI, Bernard MALHERBE, Nathalie DARRIEUMERLOU, Philippe BOP, Thierry BOURREC, JOËLLE RICHARD, Danièle CASTAING, Evelyne PISSOAT, Jérémy MARTI, Florence GACHIE, Yves Jean CAZABAN, Paulette SAINT-GERMAIN, Isabelle MAUMUS, Jean-Pierre TRABESSE.

PROCURATIONS : MME Chrystelle BARON A M. XAVIER LAGRAVE, Mme Danielle BARRAUD A MME Nathalie DARRIEUMERLOU, M. Didier MARTIN A M. Vincent BARRAILH LAFARGUE, M. André EVRARD A Mme Danièle CASTAING, M. Jean-Pierre CAUDY A M. Claude POMIES, M. CEDRIC BOUET A Mme Marie ASSIBAT, M. Alexandre MARTIN A M. Jérémy MARTI.

EXCUSEES : Mme Sonia DUBOSC, Mme Sandrine SATABIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Marie ASSIBAT.

<p>Conseillers Municipaux en exercice : 29 Conseillers Municipaux présents : 20 Conseillers Municipaux ayant donné procuration : 7 Conseillers Municipaux excusés : 2</p>

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
Vu les statuts de l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle,
Vu la délibération en date du 28 juillet 2020 relatif à l'élection de M. Jean-Claude Souc, représentant la commune auprès de l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle,
Vu le rapport présenté par M. le Maire,



Considérant que la commune est adhérente à l'Association de Coopération Jacques de Compostelle,

Considérant M. Jean-Claude Souc, a été élu représentant de la commune d'Aire sur l'Adour auprès l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle

Considérant que suite au décès M. Jean-Claude Souc survenu le 8 mai 2024, il convient au Conseil municipal de procéder à une nouvelle élection,

Considérant que la commune dispose d'un représentant auprès de l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle,

Considérant la nécessité désormais pour le Conseil Municipal de procéder à la désignation de ce représentant,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

Article 1 : d'élire, en son sein, en qualité de représentant de la commune d'Aire sur l'Adour auprès l'Association de Coopération Interrégionale des Chemins de Saint Jacques de Compostelle :

Titulaire

- **Isabelle MÉCHIN**, Adjointe au Maire

Article 2 : d'autoriser M. le Maire à prendre toutes les décisions et à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de PAU, sis 50 Cours Lyautey – BP 43 – 64010 PAU CEDEX dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus

Ont signé au registre les membres présents

Pour copie conforme

A Aire sur l'Adour, le 19 juin 2024

Le Maire,



Xavier LAGRAVE

Le Maire certifie que :

- l'acte a été télétransmis électroniquement le :

- l'acte est devenu exécutoire le :

- l'acte a été publié/affiché le :

Identifiant unique : 040-214000010-